



INFORMATION PRESSE

2 juin 2022

Énergie Partagée et GRDF, partenaires pour favoriser l'implication citoyenne dans la production des gaz renouvelables

À l'occasion des assises européennes de la transition énergétique, Énergie Partagée et GRDF ont signé une convention de partenariat pour favoriser l'implication des acteurs locaux dans des projets de gaz renouvelables. La transition écologique nécessite une accélération de la production d'énergies produites localement. Elle ne pourra se réaliser que si les citoyens et les collectivités y sont associés et qu'ils en retirent des bénéfices pour leurs territoires. En prenant part à la gouvernance de ces projets, collectivités et citoyens impulsent, financent et s'approprient le développement de la transition énergétique.

Cette convention vise à favoriser l'interconnaissance entre GRDF et Énergie Partagée par des échanges de proximité. La mise en réseau de ces deux structures permettra de créer des synergies locales pour accroître le développement des projets de gaz renouvelables à gouvernance partagée. Les projets de gaz renouvelables, aujourd'hui principalement portés par des agriculteurs, bénéficient déjà d'un ancrage local. L'enjeu est de trouver le juste équilibre pour élargir leur gouvernance aux collectivités et aux citoyens.

Dans cette perspective, Énergie Partagée et GRDF développeront également des actions de coopération dans le cadre du projet « Let'sGo4Climate », piloté par la région Centre Val de Loire. Ce projet vise au déploiement de communautés d'énergie renouvelable au sein de la région.

Des réflexions communes seront aussi menées à l'échelle nationale pour identifier les obstacles au développement des projets de gaz renouvelables à gouvernance partagée et proposer des pistes de dispositifs de soutiens dédiés, qui n'existent pas aujourd'hui.

Lors des assises nationales des énergies renouvelables citoyennes de novembre 2021, la Ministre de la transition écologique avait affiché une ambition de développer 1 000 nouveaux projets d'énergie renouvelable à gouvernance locale, associant collectivités et citoyens, d'ici 2028. Dix mesures en faveur du développement de projets d'énergies renouvelables, dont les gaz renouvelables, et l'élaboration d'une feuille de route stratégique pour le développement de ces communautés d'énergie avaient été annoncées.

Pour Erwan Boumard, directeur d'Énergie Partagée « La création de dispositifs de soutien dédiés aux projets de gaz renouvelable à gouvernance partagée est un élément indispensable pour atteindre l'objectif de 1 000 nouveaux projets citoyens d'énergie renouvelable d'ici 2028. »

Pour Frédéric Martin, directeur général adjoint de GRDF « L'appropriation et l'adhésion locale sont corrélées au degré de connaissance des projets. En associant les citoyens et les collectivités à la gouvernance des futurs sites de méthanisation, la dynamique de développement des gaz verts au sein des territoires ne pourra être que renforcée. »

À propos d'Énergie Partagée

Mouvement national de l'énergie citoyenne, Énergie Partagée accompagne et finance les projets citoyens de production d'énergie renouvelable. Portés par des collectifs citoyens et des collectivités locales qui en maîtrisent la gouvernance, ils font bénéficier leur territoire des retombées économiques générées.

Reconnue Entreprise solidaire d'utilité sociale et labellisée Finansol, Énergie Partagée est aussi un outil d'investissement qui soutient les projets citoyens d'énergie renouvelable, en y investissant en fonds propres l'épargne d'actionnaires citoyens.

Forte d'un réseau national d'animateurs et de structures d'accompagnement, Énergie Partagée propose aux porteurs de projet de nombreuses ressources, formations, publications...

<https://energie-partagee.org/>

Contact presse Énergie partagée :

Marc Mossalgue - marc.mossalgue@energie-partagee.org – 06 95 74 07 84

À propos de GRDF

Principal gestionnaire de réseau de distribution de gaz en France, GRDF distribue, chaque jour, le gaz à plus de 11 millions de clients pour se chauffer, cuisiner, se déplacer, quel que soit leur fournisseur. Pour cela, conformément à ses missions de service public, GRDF conçoit, construit, exploite, entretient le plus grand réseau de distribution d'Europe (204 239 km) dans plus de 9 500 communes, en garantissant la sécurité des personnes et des biens et la qualité de la distribution.

Le gaz est une énergie moderne, disponible, économique, de plus en plus respectueuse de l'environnement. Avec l'essor du gaz vert, un gaz renouvelable produit localement, le réseau gaz est un maillon essentiel à la transition écologique. GRDF s'inscrit comme un partenaire incontournable auprès des collectivités territoriales pour les accompagner vers la neutralité carbone au travers de leurs choix de politiques énergétiques et de mobilité durable.

Contact presse GRDF :

grdf-nat-presse@grdf.fr - 01 71 19 18 11

Toute l'actualité de GRDF est à découvrir sur : [Accueil | act4gaz.grdf](#)